

Les langues et cultures de l'antiquité au cœur du débat

Des provocations insupportables !

Le projet de réforme du collège a déclenché une protestation massive des professeurs de Lettres Classiques et, plus généralement, des défenseurs des humanités, au-delà de tout clivage politique. En réponse à cette opposition, la communication ministérielle se caractérise par une agressivité et un mépris insupportables pour les professeurs que nous sommes, attachés à nos disciplines mais aussi à la réussite de tous nos élèves.

Un enseignement qui concerne peu d'élèves ?

Nous entendons dire que l'enseignement du latin ou du grec est « réservé » à 18% des élèves de collège quand les moyens d'ouvrir des groupes supplémentaires sont régulièrement refusés, qu'il « a peu d'effet sur eux » car « arrivés au lycée ils ne sont plus que 5% à en faire » quand on sait que le système d'affectation Affelnet ne prend pas en compte les vœux latin ou grec et que certains élèves se voient obligés d'aller dans le lycée de secteur qui ne propose pas ces options. Certains d'entre eux sont lassés, sans doute, mais si d'autres matières devenaient optionnelles à l'issue de la scolarité au collège, les élèves s'inscriraient-ils en masse au lycée pour en poursuivre l'étude ?

Un enseignement sclérosé ?

Nous entendons dire qu'« au lieu de se contenter de faire juste des déclinaisons aux élèves, on leur apprendra la culture antique, la civilisation antique, sur la base de sorties scolaires, de projets menés avec le professeur d'histoire en utilisant les outils numériques (...) pour redonner une vitalité à ces langues anciennes. ». Ces déclarations témoignent d'une méconnaissance stupéfiante de ce que sont aujourd'hui les cours de langues et cultures de l'antiquité dans la majorité des collèges et sont perçus comme extrêmement blessants car ils nient les efforts menés, et reconnus par le rapport de 2010 de l'Inspection Générale, pour rendre dynamique l'enseignement de nos disciplines et l'ouvrir à un public plus large.

Un enseignement à destination d'une élite ?

Nous entendons dire que les défenseurs des langues anciennes « pensent à leurs enfants, que ces filières sélectives, que ces options de contournement, permettaient de protéger (...) à qui elles permettaient de donner un avantage comparatif parce qu'ils connaissaient les codes. (...) », qu'« il y a des options qui sont aujourd'hui pensées, organisées de fait comme des options et des filières de sélection, de contournement, qui permettent à certains collégiens dont les familles ont les codes et les connaissances de pouvoir se mettre à part du reste des collégiens. ». Ces discours

témoignent d'une vision caricaturale du collège. Des élèves étudient le grec et le latin en zone d'éducation prioritaire, des expérimentations ont été menées dans le cadre des sections Langues et Cultures de la Méditerranée, dans les académies de Créteil et Marseille et Mme Robine, DGESCO, indiquait en octobre 2014 que ce dispositif connaissait une « augmentation constante de ses effectifs ». Il y a bien longtemps que les élèves qui étudient une langue ancienne sont en classe avec d'autres, qui n'en étudient pas, et que le choix de ces options facultatives ne constitue pas pour les familles la certitude d'une « bonne classe » pour leur enfant.

Une réforme qui n'offrira pas les langues anciennes à tous les élèves

Le SNES-FSU refuse cette mise en cause polémique des professeurs de Lettres Classiques et de leurs disciplines, qui évite l'enjeu principal du débat. Il tient à souligner que, pour les professeurs de Lettres qu'il représente, l'inquiétude majeure réside dans l'absence d'un horaire hebdomadaire dédié au latin et au grec, garanti dans tous les collèges. Tant que cet horaire ne sera pas rétabli, annoncer que pour les élèves « éveillés à l'intérêt des langues anciennes » par les Enseignements Pratiques Interdisciplinaires il existera la possibilité de « continuer, faire plus de déclinaisons (sic), travailler davantage la langue » avec « un nombre d'heures qui est exactement le même qu'aujourd'hui », ne sera rien de plus qu'un élément de langage dans un plan de communication et de la poudre aux yeux. Il défend une véritable démocratisation de l'enseignement des langues et cultures de l'antiquité en proposant une initiation à celles-ci dès la classe de sixième, incluse dans les cours de français, afin que le choix de l'étude du latin en cinquième soit un choix motivé par l'intérêt des élèves, ce que ne permettra pas l'organisation prévue par la réforme qui rend concomitantes, en classe de cinquième, la découverte des langues anciennes grâce à l'EPI et la demande d'inscription à l'enseignement de complément.

Malgré la publication des textes au Journal Officiel au lendemain d'une journée de grève et de manifestations, le SNES-FSU reste déterminé à faire entendre la voix des professeurs de lettres classiques pour un collège qui offre un enseignement des langues et cultures de l'antiquité avec des garanties d'équité sur l'ensemble du territoire.

TOUS EN GRÈVE JEUDI 11 JUIN

**Pour l'abrogation du décret et de l'arrêté !
Pour la reprise immédiate des discussions sur
l'avenir du collège !**